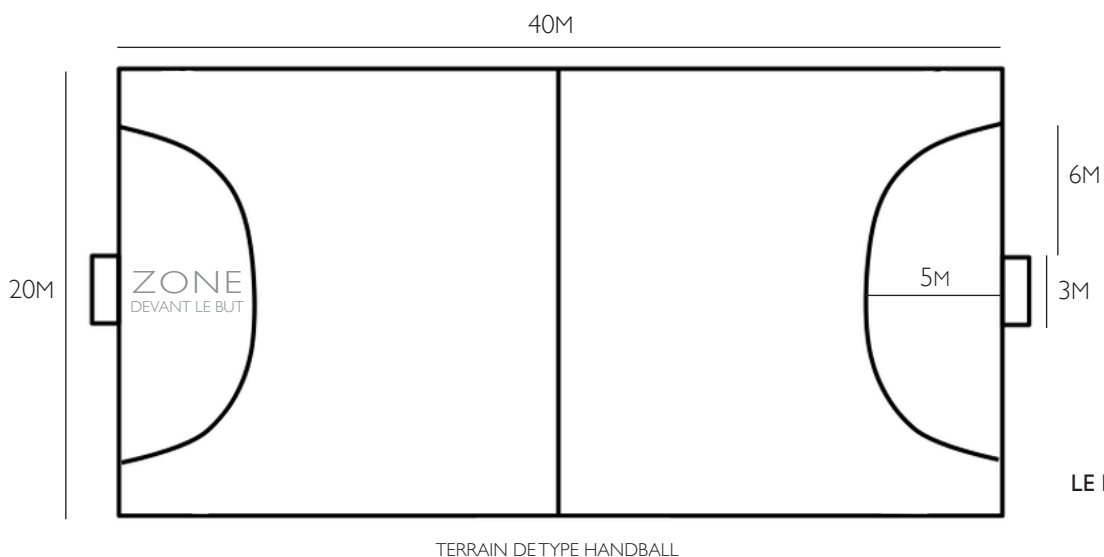
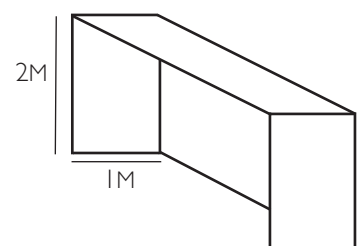




LE TERRAIN DE JEU



LE BUT:



LES BASES

LES ÉQUIPES:

 + 3 JOUEURS MINIMUM PAR ÉQUIPE

 2 CHEFS D'ÉQUIPES

 1 ARBITRE

DÉBUTER UNE MI-TEMPS :

L'ARBITRE APPELLE DEUX ADVERSAIRES SUR LA LIGNE MÉDIANE. À L'ENCLÈCHEMENT DU CHRONOMÈTRE, IL PROCÈDE AU LANCÉ ENTRE LES DEUX ÉCHASSIERS.

CHANGEMENT DE TERRAIN ENTRE LES MI-TEMPS

MATÉRIELS:

 CHRONOMÈTRE

 CHASUBLES

 SIFFLET

 BALLON AVEC HANSE DE TYPE HORSE-BALL



LES BASES

- MARQUER UN BUT DANS LE CAMP ADVERSE
- JOUER EN PASSES AFIN DE NE PAS MARCHER AVEC LE BALLON
- DÉFENDRE SON BUT

LES TEMPS DE JEU

8' 2 MI-TEMPS DE 8 MINUTES

2' PAUSE ENTRE LES MI-TEMPS DE 2 MINUTES

... EN CAS D'ÉGALITÉ, POSSIBILITÉ DE CONTINUER LE MATCH JUSQU'À LA PROCHAINE ACTION

30'' POSSIBILITÉ DE DEMANDER UN TEMPS MORT DE 30 SECONDES PAR MI-TEMPS ET PAR ÉQUIPE
LE CHEF D'ÉQUIPE DOIT LE DEMANDER

LES REGLES

1 / NE PAS COURIR AVEC LA BALLE

DÈS LA RÉCEPTION DE LA BALLE PAR UN ÉCHASSIER, CELUI-CI DOIT S'ARRÊTER. IL NE PEUT SE DÉPLACER UNIQUEMENT LORSQU'IL AURA EFFECTUÉ UNE PASSE.
EN CAS DE COURSE ENTAMÉE LORS DE LA RÉCEPTION DE LA BALLE, L'ÉCHASSIER A LE DROIT DE RÉALISER 2/3 PAS AFIN DE S'ARRÊTER.

2 / NE PAS RENTRER DANS LA ZONE DEVANT LE BUT

LA ZONE DEVANT LE BUT (CF TERRAIN DE JEUX - PAGE 1) EST INTERDITE À L'ÉQUIPE ADVERSE. AUCUN JOUEUR ADVERSE NE DOIT S'Y TROUVER, SOUS PEINE D'ARRÊTER LE JEU ET DE DONNER LA BALLE À L'AUTRE ÉQUIPE OU D'UNE EXCLUSION DU TERRAIN SI L'ÉQUIPE N'A PAS LA BALLE.

DEUX JOUEURS DE L'ÉQUIPE ONT LE DROIT DE DÉFENDRE. UNIQUEMENT L'UN PEUT ÊTRE EN POSITION DE GOAL. L'AUTRE EST ALORS DÉFENSEUR.

3 / PAS LE DROIT AU CONTACT

LE JEU AVEC CONTACT INTENTIONNEL EST INTERDIT. IL EST AUTORISÉ DE GÊNER L'ADVERSAIRE SANS LE TOUCHER.

4 / NE PAS TIRER LA BALLE DES MAINS

LORSQU'UN JOUEUR A LA BALLE DANS LA MAIN, IL EST INTERDIT DE LUI PRENDRE DES MAINS. IL EST AUTORISÉ DE LA PRENDRE UNIQUEMENT LORSQUE LA BALLE EST LANCÉE.



5 / REMISE AU CENTRE EN CAS DE BUT OU CONTRE ATTAQUE

L'ÉQUIPE QUI VIENT DE SE PRENDRE UN BUT A LE DROIT DE CHOISIR ENTRE DEUX OPTIONS:

SOIT RELANCER DIRECTEMENT ET TENTER UNE CONTRE-ATTAQUE
SOIT REMISE AU CENTRE, CHAQUE ÉQUIPE DOIT SE REPLACER DANS SA MOITIÉ DE TERRAIN, POUR RELANCER LE JEU, UNE PASSE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE.

6 / EN CAS DE CHUTE, LE JEU CONTINU

SI UN DES ÉQUIPIERS CHUTE SANS GRAVITÉ, IL EST DE SON DEVOIR DE SE RELEVER AU PLUS VITE.

7 / LIBERTE DU GOAL DANS SA ZONE

DANS LA ZONE DEVANT LE BUT, LE GOAL A LE DROIT DE SE DEPLACER BALLE DANS LA MAIN.

8 / PAS DE CONTACT AU TAMPON

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER INTENTIONNELLEMENT LA PARTIE BASSE DE SON CORPS (ÉCHASSES COMPRIS) POUR JOUER LA BALLE, SOUS PEINE D'EXCLUSION TEMPORAIRE DU TERRAIN.

9 / LE FAIR PLAY

LES JOUEURS ONT LE DEVOIR DE JOUER AVEC UN FAIR-PLAY APPARENT ENVERS SES COÉQUIPIERS ET ADVERSAIRES. EN CAS DE NON RESPECT DE CETTE RÈGLE, L'ARBITRE SE RÉSERVE LE DROIT D'EXCLURE TEMPORAIRE LE JOUEUR.

EN CAS DE FAUTE

L'ARBITRE A L'AUTORISATION DE SORTIR LES JOUEURS DU TERRAIN EN CAS DE FAUTE, LES TEMPS DE HORS-JEU SONT PRÉCISÉS SOUS-DESSOUS:

10'' EN CAS DE PRISE DANS LES MAINS DE LA BALLE, DE TIR AU PIED, ...
EN CAS DE PLACEMENTS RÉPÉTITIFS DANS LA ZONE DEVANT LE BUT.

60''

EN CAS DE CONTACT INTENTIONNEL RÉPÉTITIFS
EN CAS DE PRISE DANS LES MAINS DE LA BALLE, DE TIRS AU PIED RÉPÉTITIFS

30'' EN CAS DE CONTACT INTENTIONNEL.

